



**ECURIE ALSACE : AU COEUR DE LA PASSION AUTO**  
**www.ecurie-alsace.fr**  
**9a, Rue des Rochers**  
**67190 Gresswiller**  
**ecurie.alsace@gmx.fr**

## **19<sup>ème</sup> Week-end de la Montée Historique des Trois-Epis 2019 (7, 8 et 9 Juin)**

### **REGLEMENT**

#### **ART. 1: Organisation**

- 1.1. L'Association **ECURIE ALSACE 9a Rue des Rochers 67190 GRESSWILLER** organise le 9 Juin 2018 la **Montée de démonstration Historique des 3 EPIS**. Il s'agit d'une démonstration en côte sur route fermée.
- 1.2. Secrétariat: **ECURIE ALSACE**, GRESSWILLER, tél: 00 33(0) 6.85.12.38.89
- 1.3. Comité d'organisation.  
Directeur de l'organisation: Walter BAGNARIOL (Vice-Président de l'Ecurie Alsace)  
Directeur de course: Laurent DREYFUS (Licence FFSA n° 184676)  
Commissaire technique: Daniel HAEFFELIN (Licence FFSA n° 12679)
- 1.4. Description de la manifestation  
Véhicules acceptés: à partir du 01/01/1919 et jusqu'au 31/12/1990.  
La route est fermée et réservée à cette manifestation le dimanche 9 Juin 2019.

#### **ART. 2: Programme**

- Ouverture des engagements: 1 Novembre 2018
- Clôture des engagements: 30 Mai 2019
- Arrivée des équipages: 7 Juin 2019 à partir de 14h aux Trois Epis
- Vérifications administratives et techniques: 7 Juin 2019 à partir de 14h aux Trois Epis
- Briefing (obligatoire) avec signature: 9 Juin 2019 à 8h00
- Montées: 9 Juin 2019 de 9h00 à 12h30 et de 14h à 17h
- Remise des coupes souvenirs: 9 Juin 2019 à 18h00 aux Trois Epis

#### **ART. 3: Droits de participation**

Voir sur formulaire d'engagement.

En cas de désistement après le 30 Avril 2019 les droits de participations ne seront pas remboursés.

Les concurrents qui ne se seront pas présentés au départ ne seront pas remboursés.

#### **ART. 4: Véhicules admis**

Les véhicules admis à la Côte sont inscrits dans la catégorie suivante:

- **Historiques du 01/01/1919 jusqu'au 31.12.1990.**

Nombre total maximum de participants: **140**.

L'organisateur se réserve le droit de fixer le nombre de véhicules admis et d'exclure de la manifestation les véhicules dangereux ou en mauvais état ainsi que les équipages ne correspondant pas à l'éthique de la manifestation.

#### 4.1. VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Le pilote doit présenter:

- Le permis de conduire (idem pour le copilote si celui-ci est amené à conduire)
- Une attestation du propriétaire si le véhicule n'est pas piloté par lui-même
- L'assurance
- Une caution de 100 € sera demandée pour un transpondeur de contrôle, restituée en fin de manifestation

#### 4.2. VERIFICATIONS TECHNIQUES

L'organisateur vérifie:

- **L'état des pneumatiques (pas de slicks)**
- Le niveau du liquide de freins et la bonne fixation de la batterie
- La présence du triangle de détresse
- L'état des ceintures (véhicules après le 1 Septembre 1967)
- La présence d'un **extincteur de 2 kg** mini et sa bonne fixation
- Le contrôle des décibels réglementaires est possible
- **Un casque homologué (minimum moto - norme Afnor ou E) et port de vêtements longs.**

#### **ART. 5: Déroulement de la manifestation**

##### 5.1 MONTEES DE DECOUVERTE

Une montée par véhicule

**ATTENTION, aucun temps ne sera communiqué!**

##### 5.2 MONTEES EN DEMONSTRATION

Toutes les montées suivantes seront des montées en démonstration

#### **ART. 6: Equipement**

- 6.1. **Le casque est obligatoire pour le pilote et le copilote ainsi que le port de vêtements longs.**
- 6.2. Un extincteur de 2 kg mini bien fixé est obligatoire
- 6.3. L'utilisation du téléphone portable est strictement interdite durant les montées!
- 6.4. **L'âge minimum requis pour le copilote est de 16 ans.**

#### **ART. 7: Assurance**

Chaque équipage participe à cette montée en démonstration à ses propres risques et s'assure en conséquence. L'organisateur décline toute responsabilité directe ou indirecte envers les équipages, pilotes, accompagnateurs et autres participants. Les dommages matériels et humains occasionnés par les participants sont du ressort unique de chaque équipage participant.